

## Linger

### Les points forts

- Exercer son métier dans un lieu de vie et de travail en pleine évolution
- Participer à la bonne tenue du linge de l'établissement, du personnel, des résidents
- Contribuer au bien-être des résidents et du personnel

### Le métier

Etre linger en EMS, c'est :

- Participer au confort et à la qualité de vie des résidents en assurant l'entretien des vêtements et du linge de maison.
- Respecter les normes d'hygiène, d'économie et d'écologie de l'établissement.
- Gérer les vêtements des résidents et des uniformes (tri, contrôle, distribution).
- Détacher, laver, sécher, repasser, plier, marquage du linge et des vêtements.
- réaliser des petits travaux de couture.
- Distribution du linge.
- Contrôler et suivre le linge donné à traiter à l'extérieur.
- Participer à l'inventaire.
- Vérifier et entretenir le matériel courant et les équipements.
- Entretenir et favoriser une bonne collaboration avec tous les autres secteurs de l'établissement.

Le linger en EMS, est intégré dans une équipe sous la responsabilité de l'intendant.

La rémunération d'un linger qualifié est prévue en classe de fonction 6 (un linger non qualifié est en classe de fonction 4).

Références : Convention collective de travail du secteur des EMS; échelle de traitement de l'Etat de Genève.

### Qualités requises

- Intérêt pour le textile
- Connaissances de l'hygiène et de la propreté
- Bonne condition physique
- Sens de l'observation
- Autonomie
- Compréhension envers les personnes âgées

### Formation

Les formations qui se rapprochent le plus de cette fonction en EMS s'acquièrent par un apprentissage en entreprise d'employé en intendance AFP, de nettoyeur en textile CFC ou de gestionnaire en intendance CFC.

Le titre obtenu est une attestation fédérale professionnelle (AFP).

Le titre obtenu est un certificat fédéral de capacité (CFC).

### Evolutions et perspectives

- Employé en intendance AFP
- Nettoyeur en textile CFC
- Gestionnaire en intendance CFC

### En savoir+

- Portail suisse de l'orientation scolaire et professionnelle : [www.orientation.ch](http://www.orientation.ch):  
<http://www.orientation.ch/dyn/1109.aspx?id=1315&searchsubmit=true&search=employ%C3%A9>
- Ecole d'ASSC : [www.ge.ch](http://www.ge.ch): [http://www.ge.ch/po/cfps/assistants\\_soins\\_sante\\_communautaire.asp](http://www.ge.ch/po/cfps/assistants_soins_sante_communautaire.asp)
- La chambre du résident: <http://www.fegems.ch/etre-chez-soi/>

Pour faciliter la lecture, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.